CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E8131** **VALABLE JUSQU'AU** **28/06/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1989

Raison sociale : PROFIL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/02/2000

Capital : 30 600

237 RUE NICOLAS APPERT
ZA DE BEL AIR
12000 RODEZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ 351763669

Siret : 351 763 669 00022

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 8301292

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 427493C8631000

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 427493C8631000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 65 42 22 91 **Fax :**

Portable : 06 10 29 88 35

Responsabilité légale :
CABRAL SEBASTIEN GÉRANT

Site Internet : http://www.profil-cloisons-modulaires-rodez.fr

E-mail : contact@profilcloison.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 283 855 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4211	Fourniture et pose de cloisons démontables, amovibles ou mobiles	10	11/03/2025
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	10	11/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 15:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.